

**JERZY**

# **Quelle vraie solidarité sanitaire ?**

Marc Schonnartz  
Septembre 2021



***« Plus est grande la souffrance de la Nation, plus grand sera le triomphe. » (Jerzy Popieluszko)***

**LA DAME DU MOYEN-ORIENT**

<https://www.laviergемarie.ladamedumoyen-orient.com>

## JERZY

# Quelle vraie solidarité sanitaire ?

Marc Schonnartz  
Septembre 2021

I. Constats et questions de base	page 1
II. D'un point de vue culturel chrétien, faut-il se faire « vacciner » parce que les autorités le demandent ?	page 5
III. Que dit le Catéchisme au sujet de la santé et de la recherche scientifique ?	page 8
IV. Que dit le Catéchisme au sujet de l'information par les médias ?	page 9
V. Jerzy Popieluszko (Solidarność) : source d'inspiration	page 11
VI. Conclusion	page 14

Annexe :

**sondage** sur les motivations à recevoir le « vaccin » COVID-19

**« Plus est grande la souffrance de la Nation, plus grand sera le triomphe. »  
(Jerzy Popieluszko)**

Références bibliques (sauf dans les citations du Catéchisme de l'Église Catholique) :  
« *La Bible de Jérusalem* », Paris, Les Éditions du Cerf, 2000.

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction réservés pour tous pays.

© Copyright 14 septembre 2021 Marc Schonnartz

**LA DAME DU MOYEN-ORIENT**

<https://www.laviergемarie.ladamedumoyen-orient.com>

## I. Constats et questions de base

Depuis des décennies on nous parle de crises. Il s'agit par exemple de crises pour raisons économiques, pour causes de « terrorisme », de dérèglement climatique, de pandémie, etc.

Toujours plus d'efforts et de restrictions de liberté sont imposés aux peuples.

Dans le même temps des guerres sont faites pour des motifs douteux, des lois sont votées permettant encore davantage d'atteintes à la vie et en particulier en matière d'avortement. Par exemple en France l'avortement est à présent autorisé jusqu'au neuvième mois de grossesse pour cause de détresse psychosociale. Selon les auteurs de cette loi, ce critère est désormais suffisant pour considérer qu'il y a un péril grave pour la santé de la femme.

N'est-ce pas là omettre le problème des conséquences psychologiques pour la femme qui avorterait à un tel stade de la grossesse ?

Que dire en outre du nombre d'avortements dans nos pays occidentaux et de la proportion d'enfants avortés par rapport au nombre d'enfants à naître.

À partir du premier trimestre de l'année 2020 nous avons eu droit à la **crise sanitaire à cause d'un virus qui pose de réelles questions.**

On peut en effet légitimement s'interroger sur **son origine**, sa propagation, ses vagues, **sa réelle dangerosité, les traitements**, etc.

En outre ce virus a-t-il été isolé ?

S'il y a eu pandémie quel est le taux de surmortalité constaté en 2020, tenant compte de tous les critères dont le vieillissement de la population ? Se situe-t-on dans des variations hors-norme ?

Des maladies et des décès auraient-ils été attribués abusivement au COVID-19 ?

Les **mesures prises dans certains pays** au motif de cette « crise sanitaire » **peuvent également susciter une réelle incompréhension.**

Par exemple, comment faut-il comprendre certaines **entraves faites à la liberté de prescription** d'un médicament utilisé depuis des décennies ?

On a dit qu'il fallait faire des études sur son efficacité.

**Par contre**, dès début 2021, une **campagne de « vaccination » massive** a été déployée avec pression psychologique afin que le plus de personnes possible (même parmi les jeunes) acceptent de recevoir des « vaccins » dont **la mise au point aurait été faite dans l'urgence.**

Dans ce contexte, les différentes phases de fabrication de « vaccins » ont-elles été respectées ?

En cas d'effets secondaires graves, qu'en est-il de la responsabilité des sociétés qui ont produit ces « vaccins » ?

Le caractère expérimental de ces injections aurait-il pour conséquence possible de remettre en question l'intervention des compagnies d'assurances pour les personnes ayant reçu ce « vaccin » ?

Il est **également** légitime de se poser certaines **questions** concernant **d'autres mesures** telles que l'obligation du **port du masque** (même à l'extérieur), la **limitation des déplacements**, l'**interdiction d'ouverture** dans certains secteurs économiques, culturels ou culturels.

**Dans quelle mesure les tests PCR sont-ils utiles et fiables ?**

Que dire aussi de certaines oppositions faites à l'Artemisia annua ?

Plusieurs scientifiques ont en outre dénoncé la **présence d'éléments toxiques et dangereux dans ces « vaccins »**.

Il s'agirait notamment de la protéine Spike et du graphène.

Qu'en est-il ?

Quel impact la 5G pourrait-elle exercer sur les personnes porteuses de ces produits ?

**Quelle protection** apportent **ces injections** et durant combien de temps seraient-elles éventuellement efficaces ?

La « vaccination » massive risque-t-elle d'induire des « variants » ? En pareil cas, les personnes « vaccinées » sont-elles protégées contre ces variants ?

Qu'en est-il en outre des **effets secondaires des injections contre le COVID-19** ?

Combien de personnes sont décédées dans les mois qui ont suivi leur « vaccination » ?

Quelle est la cause officiellement attribuée à ces décès ?

Aurait-on constaté une **corrélation entre le taux de « vaccination » et le nombre de malades du COVID-19** ?

Existe-t-il un projet d'ID (identifiant) « vaccinal » ?

Rappelons aussi que les producteurs de certains de ces « vaccins » utilisent des cellules issues de fœtus avortés. Pour ma part, ce seul élément me suffit pour refuser catégoriquement ce genre d'injection ; ceci par solidarité avec les enfants éliminés par avortement.

Qu'en est-il du **rôle joué par des médias de masse** tels que la télévision, la radio ou la presse écrite ?

**Quel est leur degré d'objectivité, d'indépendance** financière et donc **de fiabilité** ?

Dans certains pays occidentaux la pratique religieuse collective dans les lieux de culte a été interdite ou limitée et ce durant des mois. Le port du masque y a été rendu obligatoire.

Dans le même temps, on pouvait assister via internet aux célébrations de Medjugorje, un sanctuaire marial très connu en Bosnie-Herzégovine, et constater que la pratique du culte n'y a connu certaines restrictions que durant quelques mois et est ensuite redevenue normale, même à l'intérieur de l'église.

Comment faut-il comprendre une telle différence ?

Par exemple en Belgique, durant les premiers mois de 2021 les lieux de culte n'étaient pas autorisés à recevoir plus de 15 personnes en même temps. À Medjugorje l'église était remplie lors des offices et il n'y avait ni distanciation sociale ni obligation de port d'un masque.

**C'est le droit des peuples et de tout citoyen de faire ces observations et de chercher les réponses véridiques à ces questions** afin de se positionner en conséquence.

Cela fait des décennies que les pays occidentaux sont en principe dirigés par des gouvernements constitués sur base de résultats électoraux. Cela implique qu'ils sont sensés veiller au bien-être de chaque citoyen.

Pour grandir et s'améliorer tout être humain doit régulièrement faire son examen de conscience afin de voir ce qui ne fonctionne pas bien et ainsi de le rectifier.

Cette démarche ne devrait-elle pas être également appliquée aux collectivités humaines et donc notamment aux États ?

**Faire preuve d'une vraie solidarité n'exigerait-il pas le courage d'oser chercher des réponses à tant de questions telles que celles évoquées ci-dessus ?**

Un projet de gouvernance globaliste, organisé ou non en sociétés secrètes, inspiré d'un modèle de contrôle du peuple, se heurterait-il au retour de nations soucieuses de leur indépendance.

Le système qui domine en Europe occidentale depuis plus de deux siècles se sentirait-il devenu particulièrement vulnérable et dès lors d'autant plus nerveux ?

Certains peuples redécouvraient-ils leurs racines, à l'exemple de la Russie durant ces vingt dernières années ? Il est intéressant de voir à quelle vitesse cette nation s'est reconstruite tout en revenant à ses racines culturelles et spirituelles.

Un arbre sans racines ne peut résister aux vents et tempêtes.

Nombre de pays occidentaux ont des racines chrétiennes. Celles-ci pourraient donc être source d'inspiration face aux questions fondamentales de notre époque.

N'aurions-nous pas trop laissé faire la promotion de la culture de mort ?

Ne serait-il pas temps de revenir à une culture de vie ?

Ainsi, **comment réfléchir pour se positionner en conscience**, voire sous le regard de Dieu, **par rapport à la campagne de « vaccination » menée par les autorités civiles ?**

Comment pouvons-nous vraiment être solidaires ?

Pour répondre à ce genre de questions, il importe donc de disposer d'informations claires et véridiques par rapport à toutes les autres interrogations précitées.

Eu égard aux racines chrétiennes de tant de nations occidentales, gardons à l'esprit que justice et miséricorde vont de pair.

La miséricorde exige l'examen de conscience en vérité, le repentir et la volonté de changer.

La justice implique notamment de réfléchir à la réaction la plus juste possible.

La démarche chrétienne supposerait aussi de se demander ce que le Christ ou ses apôtres feraient en la circonstance.

Si ce questionnement est nécessaire au niveau individuel, pourquoi ne le serait-il pas pour des collectivités ?

Cela me semble être l'étape préalable avant de pouvoir prendre position, en conscience, à la question qui suit.

## **II. D'un point de vue culturel chrétien, faut-il se faire « vacciner » parce que les autorités le demandent ?**

Que dit le Catéchisme de l'Église Catholique ?

Quand la foi chrétienne exige-t-elle la désobéissance ?

*Honorer ceux qui, pour notre bien, ont reçu de Dieu une autorité dans la société*

Quatrième commandement : « *Honore ton père et ta mère ...* » (Exode 20, 12)

Se référant au quatrième des dix commandements de Dieu révélés dans le livre de l'Exode, le Catéchisme affirme notamment ce qui suit.

« Le quatrième commandement de Dieu nous ordonne aussi d'honorer tous ceux qui, pour notre bien, ont reçu de Dieu une autorité dans la société. Il éclaire les devoirs de ceux qui exercent l'autorité comme de ceux à qui elle bénéficie. »<sup>1</sup>

Il s'agit donc d'**une autorité reçue de Dieu** afin qu'elle soit **éclairée par Lui** qui est source de vie et donc par sa justice.

Par conséquent si quelqu'un a été élu grâce à une fraude électorale, peut-il être considéré comme ayant reçu cette autorité de Dieu ?

De même, si une collectivité est dirigée par des personnes qui, consciemment ou non, sont au service de l'adversaire de Dieu, peut-on encore attendre que cette autorité soit éclairée par Dieu et sa justice ?

« ... votre Père céleste sait que vous avez besoin de tout cela. Cherchez d'abord son Royaume et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît. » (Matthieu 6, 32-33)

*Respecter la dignité des personnes et la loi naturelle*

« ... Nul ne peut commander ou instituer ce qui est contraire à la dignité des personnes et à la loi naturelle. »<sup>2</sup>

La **recherche du Royaume de Dieu et de sa justice implique** donc d'agir en faveur de la **dignité des personnes et dans le respect de la loi naturelle.**

---

1 « Catéchisme de l'Église Catholique » : paragraphe 2234

2 « Catéchisme de l'Église Catholique » : paragraphe 2235

Les citoyens doivent contribuer au bien de la société  
(vérité, justice, solidarité, liberté)

« Le *devoir des citoyens* est de contribuer avec les pouvoirs civils au bien de la société dans un esprit de vérité, de justice, de solidarité et de liberté. ... »<sup>3</sup>

« Le citoyen est obligé en conscience de ne pas suivre les prescriptions des autorités civiles quand ces préceptes sont contraires aux exigences de l'ordre moral, aux droits fondamentaux des personnes ou aux enseignements de l'Évangile. Le *refus d'obéissance* aux autorités civiles, lorsque leurs exigences sont contraires à celles de la conscience droite, trouve sa justification dans la distinction entre le service de Dieu et le service de la communauté politique. “ Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu ” (Mt 22, 21).<sup>4</sup> “ Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ” (Ac 5, 29)<sup>5</sup> ... »<sup>6</sup>

Un **lien** est donc établi **entre quatre mots** fondamentaux : « **vérité** », « **justice** », « **solidarité** », « **liberté** ».

Le premier cité est « vérité ». Le mensonge rend donc impossible la justice, la solidarité et la liberté. C'est pourquoi il est important d'être soucieux de vérité et de ne pas se laisser manipuler par « le père du mensonge » et par ceux qui le servent consciemment ou non.

**Saint Thomas d'Aquin** (treizième siècle) a d'ailleurs **reconnu le devoir de désobéir à des lois injustes**.

Selon lui, les lois peuvent être injustes par leur opposition au bien commun ou au bien divin.<sup>7</sup>

**Tout régime totalitaire** va ainsi toujours **faire circuler le mensonge** afin de tromper autant de citoyens que possible.

---

3 « *Catéchisme de l'Église Catholique* » : paragraphe 2239

4 Mt : évangile selon saint Matthieu

5 Ac : Actes des apôtres

6 « *Catéchisme de l'Église Catholique* » : paragraphe 2242

7 Cf. « *Somme théologique* », I, II, q. 96, a. 4

### Quelle forme de résistance ?

En pareille circonstance, se pose alors la question du mode de résistance et de réaction face à ce genre de régime.

« La *résistance* à l'oppression du pouvoir politique ne recourra pas légitimement aux armes, sauf si se trouvent réunies les conditions suivantes :

- (1) en cas de violations certaines, graves et prolongées des droits fondamentaux ;
- (2) après avoir épuisé tous les autres recours ;
- (3) sans provoquer des désordres pires ;
- (4) qu'il y ait un espoir fondé de réussite ;
- (5) s'il est impossible de prévoir raisonnablement des solutions meilleures. »<sup>8</sup>

La résistance et la réaction justes doivent donc rechercher des moyens non violents par priorité.

Solidarnosc en Pologne, durant les années 1980 et suivantes, constitue un excellent exemple.

En dernier recours, la méthode de Jeanne d'Arc reste évidemment applicable.

Ceci implique de garder à l'esprit que cette grande sainte de la fille aînée de l'Église avait un très grand souci du salut de l'âme.

---

8 « *Catéchisme de l'Église Catholique* » : paragraphe 2243

### **III. Que dit le Catéchisme au sujet de la santé et de la recherche scientifique ?**

« ... La science et la technique requièrent de par leur signification intrinsèque le respect inconditionné des critères fondamentaux de la moralité ; elles doivent être au service de la personne humaine, de ses droits inaliénables, de son bien véritable et intégral, conformément au projet et à la volonté de Dieu. »<sup>9</sup>

Vu sous cet angle, on est en droit de remettre en question, voire de refuser, certains rapprochements faits entre la médecine et la technologie de communication.

Est-il acceptable que le corps humain devienne connecté informatiquement ou électroniquement ?

« Les recherches ou expérimentations sur l'être humain ne peuvent légitimer des actes en eux-mêmes contraires à la dignité des personnes et à la loi morale. Le consentement éventuel des sujets ne justifie pas de tels actes. L'expérimentation sur l'être humain n'est pas moralement légitime si elle fait courir à la vie ou à l'intégrité physique et psychique du sujet des risques disproportionnés ou évitables. L'expérimentation sur les êtres humains n'est pas conforme à la dignité de la personne si de plus elle a lieu sans le consentement éclairé du sujet ou de ses ayants droits. »<sup>10</sup>

Vu le nombre d'effets secondaires graves et même de décès suite aux injections contre le COVID-19, beaucoup de voix du corps scientifique se sont élevées contre cette campagne de « vaccination » massive.

Les risques générés par ces injections ne seraient-ils donc pas particulièrement disproportionnés et évitables par le simple recours aux traitements déjà connus ?

---

9 « *Catéchisme de l'Église Catholique* » : paragraphe N° 2294

10 « *Catéchisme de l'Église Catholique* » : paragraphe N° 2295

#### IV. Que dit le Catéchisme au sujet de l'information par les médias ?

Huitième commandement : « *Tu ne porteras pas de témoignage mensonger contre ton prochain.* » (Exode 20, 16)

« Le huitième commandement interdit de travestir la vérité dans les relations avec autrui. ... Les offenses à la vérité expriment, par des paroles ou des actes, un refus de s'engager dans la rectitude morale : elles sont des infidélités foncières à Dieu et, en ce sens, sapent les bases de l'Alliance. »<sup>11</sup>

« En Jésus-Christ, la vérité de Dieu s'est manifestée tout entière. ... Suivre Jésus, c'est vivre de l'« Esprit de vérité » (Jn 14, 17)<sup>12</sup> que le Père envoie en son nom (cf. Jn 14, 26) et qui conduit « à la vérité tout entière » (Jn 14, 17 ; 16, 13). A ses disciples Jésus enseigne l'amour inconditionnel de la vérité : « Que votre langage soit : 'Oui ? oui', 'Non ? non' » (Mt 5, 37)<sup>13</sup>. »<sup>14</sup>

« La vérité comme rectitude de l'agir et de la parole humaine a pour nom *véracité*, sincérité ou franchise. La vérité ou véracité est la vertu qui consiste à se montrer vrai en ses actes et à dire vrai en ses paroles, en se gardant de la duplicité, de la simulation et de l'hypocrisie. »<sup>15</sup>

Ainsi, lorsque quelqu'un décède officiellement du COVID-19 quelques semaines après avoir reçu l'injection contre celui-ci, le souci de véracité n'impliquerait-il pas de préciser qu'il avait pourtant reçu ce « vaccin » ?

« ... La véracité observe un juste milieu entre ce qui doit être exprimé, et le secret qui doit être gardé : elle implique l'honnêteté et la discrétion. ... »<sup>16</sup>

« Le *droit à la communication* de la vérité n'est pas inconditionnel. Chacun doit conformer sa vie au précepte évangélique de l'amour fraternel. Celui-ci demande, dans les situations concrètes, d'estimer s'il convient ou non de révéler la vérité à celui qui la demande. »<sup>17</sup>

---

11 « *Catéchisme de l'Église Catholique* » : paragraphe 2464

12 Jn : Évangile selon saint Jean

13 Mt : Évangile selon saint Matthieu

14 « *Catéchisme de l'Église Catholique* » : paragraphe 2466

15 « *Catéchisme de l'Église Catholique* » : paragraphe 2468

16 « *Catéchisme de l'Église Catholique* » : paragraphe 2469

17 « *Catéchisme de l'Église Catholique* » : paragraphe 2488

Ceci conduit notamment au sujet du secret médical.

« Les *secrets professionnels* – détenus par exemple par des hommes politiques, des militaires, des médecins, des juristes - ou les confidences faites sous le sceau du secret, doivent être gardés, sauf dans les cas exceptionnels où la rétention du secret devrait causer à celui qui les confie, à celui qui les reçoit ou à un tiers des dommages très graves et seulement évitables par la divulgation de la vérité. Même si elles n'ont pas été confiées sous le sceau du secret, les informations privées préjudiciables à autrui n'ont pas à être divulguées sans une raison grave et proportionnée. »<sup>18</sup>

Ce texte est aussi source de questionnement concernant un principe de laissez-passer ou de tout outil de contrôle de l'état de « vaccination » ou de santé d'une personne.

« Chacun doit garder la juste réserve à propos de la vie privée des gens. ... L'ingérence de l'information dans la vie privée de personnes engagées dans une activité politique ou publique est condamnable dans la mesure où elle porte atteinte à leur intimité et à leur liberté. »<sup>19</sup>

Il est aisé de constater que divers médias tentent de discréditer ceux qui fournissent des informations qui ne sont pas en accord avec les communications officielles. On pourrait considérer cela comme un aveu quant à la valeur de ces informations.

« ... La société a droit à une information fondée sur la vérité, la liberté, la justice, et la solidarité ... »<sup>20</sup>

### **Là encore la solidarité exige la vérité, la liberté et la justice.**

« Les moyens de communication sociale (en particulier les mass media) peuvent engendrer une certaine passivité chez les usagers, faisant de ces derniers des consommateurs peu vigilants de messages ou de spectacles. Les usagers s'imposeront modération et discipline vis-à-vis des mass media. Ils voudront se former une conscience éclairée et droite afin de résister plus facilement aux influences moins honnêtes. »<sup>21</sup>

On peut donc voir là une **recommandation** faite **aux usagers des mass média d'être vigilants et de vérifier les informations** afin de prendre position de façon éclairée sur base d'informations provenant de sources objectives et indépendantes de groupes de pression ou de financements intéressés.

---

18 « *Catéchisme de l'Église Catholique* » : paragraphe 2491

19 « *Catéchisme de l'Église Catholique* » : paragraphe 2492

20 « *Catéchisme de l'Église Catholique* » : paragraphe 2494

21 « *Catéchisme de l'Église Catholique* » : paragraphe 2496

« La morale dénonce la plaie des états totalitaires qui falsifient systématiquement la vérité, exercent par les médias une domination politique de l'opinion, “ manipulent ” les accusés et les témoins de procès publics et imaginent assurer leur tyrannie en jugulant et en réprimant tout ce qu'ils considèrent comme “ délits d'opinion ”. »<sup>22</sup>

La tendance naturelle des **régimes totalitaires** est donc d'**instrumentaliser les médias** afin d'**influencer l'opinion des citoyens**.

## **V. Jerzy Popieluszko (Solidarność) : source d'inspiration**

Jerzy Popieluszko est né le 14 septembre 1947 (jour de la fête de la Croix glorieuse). Il a été ordonné prêtre en 1972 et a exercé son ministère dans plusieurs paroisses de Varsovie.

Durant l'été **1980** les **ouvriers en grève** dans toute la **Pologne demandent** que des **messes** soient célébrées **au sein des usines**. **Jerzy Popieluszko devient aumônier pour Solidarność** (Solidarité) dans les aciéries de Huta Warszawa à **Varsovie**.

**Outre les célébrations dans les usines, des messes pour la patrie** sont organisées **mensuellement** dès octobre 1980 par le curé de la paroisse Saint Stanislas Kostka. C'est **en février 1982** que le **père Popieluszko reçoit la charge d'animer ces messes pour la patrie**.

**Des milliers de personnes** s'y rendent. Les **autorités politiques voient en lui un agitateur et un excité** mais il bénéficie d'un **soutien populaire énorme**. Le peuple connaît en effet les sacrifices et souffrances qu'il accepte.

Ses homélies sont également diffusées par la presse clandestine de Solidarność.

À partir de septembre 1983 il est de plus en plus accusé injustement et harcelé par les autorités judiciaires et politiques.

Cependant, bien que de santé fragile, **il se donne sans retenue** pour la cause du peuple.

**Il est assassiné le 19 octobre 1984.**

Le 3 novembre, **cinq cent mille personnes** sont présentes à ses funérailles.

**Sur une banderole** est indiqué : « **Saint Georges, tu nous aideras à terrasser le dragon rouge** ». Le prénom Georges est la traduction en français de Jerzy.

---

22 « Catéchisme de l'Église Catholique » : paragraphe 2499

**Ses homélies** contenaient des **paroles fortes**, imprégnées du **témoignage de Jésus-Christ**, celui qui est vainqueur du mal et de la mort par sa résurrection.

Son **amour pour la Vierge Marie**, notre Mère céleste, était manifeste et lui a certainement donné la force d'âme nécessaire pour traverser tant d'adversités et aller jusqu'au bout de sa mission. Si cela l'a conduit à **sa mise à mort**, celle-ci **a annoncé la fin inéluctable du régime communiste en Pologne**. La concrétisation de la défaite de cette idéologie et de sa structure sociale ne fut plus qu'une question de temps mais le **père Popieluszko et Solidarność** avaient déjà gagné.

Vous trouverez **ci-dessous** quelques **citations d'homélies** prononcées par le **père Popieluszko lors des messes pour la patrie**. On voit à quel point ces paroles sont emplies du souci de la **défense du peuple et inspirées par la Bible**, en particulier par le Christ et les apôtres, **ainsi que par l'exemple de ses modèles qu'étaient le père Maximilien Kolbe, le cardinal Wyszynski et le pape saint Jean-Paul II**.

### Septembre 1982

« L'Église doit dire la vérité. L'Église doit défendre les souffrants. Au nom de la vérité, l'Église ne peut jeter un regard indifférent sur le mal et sur les peines humaines. »<sup>23</sup>

### Novembre 1982

« Plus est grande la souffrance de la Nation, plus grand sera le triomphe. »<sup>24</sup>

### Janvier 1983

« La liberté est une réalité que Dieu a mise dans l'homme en le créant à son image et ressemblance. Une nation, possédant une tradition chrétienne millénaire, aspirera toujours à la pleine liberté. Car il est impossible de combattre cette aspiration par la contrainte, puisque la contrainte est la force de celui qui ne possède pas la vérité. Il est possible de plier l'homme par la contrainte, mais non pas de le rendre esclave. Un Polonais qui aime Dieu et la Patrie se relèvera de toute humiliation, car il ne s'agenouille que devant Dieu. »<sup>25</sup>

---

23 Jerzy Popieluszko « *Sermons pour la Patrie & Carnets intimes* », direction éditoriale : Jean Offredo, Paris, Éditions Cana, 2004, page 46

24 Jerzy Popieluszko « *Sermons pour la Patrie & Carnets intimes* », direction éditoriale : Jean Offredo, Paris, Éditions Cana, 2004, page 66

25 Jerzy Popieluszko « *Sermons pour la Patrie & Carnets intimes* », direction éditoriale : Jean Offredo, Paris, Éditions Cana, 2004, page 87

## Mai 1984

Dans son homélie de la messe pour la patrie de mai 1984, le père Popieluszko **cite** les paroles suivantes du **cardinal Wyszynski** :

« Il suffit de peu de gens parlant en vérité. Christ en a choisi un petit nombre pour proclamer sa vérité. Seuls les mots mensongers doivent être nombreux car le mensonge est détaillé et se monnaie ; il se débite comme la marchandise sur les rayons, il doit être constamment renouvelé, il doit avoir de multiples serviteurs, qui selon un programme, l'apprendront pour aujourd'hui, pour demain, pour un mois. Pour maîtriser la technique du mensonge ainsi programmé, il faut des hommes en quantité. Il suffit de quelques-uns pour proclamer la vérité. »<sup>26</sup>

Le cardinal Stefan Wyszynski a été le primat de l'Église catholique de Pologne entre 1948 et 1981.

En 1952, face à la propagande communiste et athéisante, il a adressé une lettre ouverte au gouvernement polonais intitulée « Non possumus » (Nous ne pouvons pas). Cette lettre a en outre été signée par tous les évêques polonais. Ils refusaient en effet de collaborer avec le régime.

Il a été arrêté en 1953 et incarcéré durant quelques années.

Dans la suite de son homélie, **Jerzy Popieluszko dira notamment** ce qui suit.

« L'Évangile du Christ, tellement fécond pendant des siècles est toujours d'actualité, car il est la vérité. Les idéologies qui s'inspirent du mensonge et de la contrainte s'écroulent, portent de mauvais fruits et détruisent les moralités. Nous n'en avons que trop d'exemples dans l'Histoire de l'Europe et du monde. »<sup>27</sup>

« Malheur à la société dont les citoyens ne sont pas guidés par le courage ! Ils cessent alors d'être des citoyens, pour devenir de simples esclaves. Si le citoyen renonce à la vertu du courage, il devient esclave et se cause le plus grand des torts, à lui-même, à sa personne, mais aussi à sa famille, à son groupe professionnel, à la Nation, à l'État et à l'Église, même si la peur et la crainte lui font facilement obtenir du pain et des avantages secondaires... »<sup>28</sup>

Vous trouverez d'autres citations de Jerzy Popieluszko en cliquant sur [ce lien](#).

---

26 Jerzy Popieluszko « *Sermons pour la Patrie & Carnets intimes* », direction éditoriale : Jean Offredo, Paris, Éditions Cana, 2004, pages 177-178

27 Jerzy Popieluszko « *Sermons pour la Patrie & Carnets intimes* », direction éditoriale : Jean Offredo, Paris, Éditions Cana, 2004, page 180

28 Jerzy Popieluszko « *Sermons pour la Patrie & Carnets intimes* », direction éditoriale : Jean Offredo, Paris, Éditions Cana, 2004, page 180

## Conclusion

Il semble donc évident qu'un véritable **souci de solidarité et de charité** implique le devoir de **s'informer via des sources diversifiées, fiables et indépendantes et de chercher à comprendre** la nature réelle des événements.

Nous pouvons **alors prendre position librement**, en rejetant toute intimidation ou pression sociale, en agissant **en conscience pour une solution aussi juste que possible**.

Concernant les personnes ayant reçu ces injections et vu la gravité de certains effets secondaires, la solidarité n'impliquerait-elle pas aussi de soutenir des équipes de recherche afin de prévenir ces effets ou de les supprimer ?

Aujourd'hui, dans certains pays occidentaux, compte tenu des pressions, intimidations ou encore chantage, c'est donc à nous qu'il revient de faire preuve de courage et de se lever afin d'établir une structure sociale plus juste et loyale.

Dans ce cadre, pourquoi ne pas mettre en place des groupements de défense de l'être humain et procéder à des actions d'organisations populaires comme, par exemple, des sondages organisés en toute indépendance par les citoyens ?

Si nous avons de quoi évoquer plusieurs aspects du chapitre 13 du livre de l'Apocalypse dans la Bible tels que les deux Bêtes, la marque de la Bête et son chiffre, 666, gardons à l'esprit que ce n'est que très temporaire et que le chapitre 14 du même livre commence par ces mots :

*« Puis voici que l'Agneau apparut à mes yeux ; il se tenait sur le mont Sion, avec cent quarante-quatre milliers de gens portant inscrits sur le front son nom et le nom de son Père. » (Apocalypse 14, 1)*

Ainsi, **après la Bête, le véritable événement sera donc une forme de nouvelle manifestation de l'Agneau Vainqueur.**

À sa suite et avec lui, **soyons vainqueur du mal par le bien** et du mensonge par la vérité !

Nous serons alors dans **la vraie solidarité sanitaire**, celle qui, sans tiédeur, **aura défendu la nature même de l'être humain.**

Soyons donc fermes, déterminés et habités par la foi qui soulève les montagnes !  
Là se trouve peut-être aussi un chemin pour le salut de l'âme.

## ANNEXE

### Sondage sur les motivations à recevoir le « vaccin » COVID-19

Question aux personnes ayant reçu au moins une dose de l'injection contre le COVID-19. **Quelle a été votre motivation à recevoir ce « vaccin »?**

Si la personne a plusieurs motivations : lui demander sa principale motivation.

a) Moins de 20 ans :

La peur du virus	
Pour conserver mon emploi	
Pour pouvoir voyager	
Pour revenir à une vie normale	
Pour faire comme les autres	
Parce que j'ai reçu une invitation officielle	
Pour une autre raison	

b) de 20 à 39 ans :

La peur du virus	
Pour conserver mon emploi	
Pour pouvoir voyager	
Pour revenir à une vie normale	
Pour faire comme les autres	
Parce que j'ai reçu une invitation officielle	
Pour une autre raison	

c) de 40 à 59 ans :

La peur du virus	
Pour conserver mon emploi	
Pour pouvoir voyager	
Pour revenir à une vie normale	
Pour faire comme les autres	
Parce que j'ai reçu une invitation officielle	
Pour une autre raison	

d) 60 ans et plus :

La peur du virus	
Pour conserver mon emploi	
Pour pouvoir voyager	
Pour revenir à une vie normale	
Pour faire comme les autres	
Parce que j'ai reçu une invitation officielle	
Pour une autre raison	

## Sondage sur les motivations à recevoir le « vaccin » COVID-19

**Merci d'envoyer le tableau ci-dessous (complété après le sondage) à :**

[info@ladamedumoyen-orient.com](mailto:info@ladamedumoyen-orient.com)

**en mentionnant en sujet : " sondage vaccins "**

Le document peut être complété à la main et scanné.

**Quelle a été votre motivation à recevoir le « vaccin » contre le COVID-19 ?**

Si la personne a plusieurs motivations : lui demander sa principale motivation.

**Totaux : nombre de personnes ayant choisi les réponses proposées :**

Réponses proposées	Total : moins de 20 ans	Total : de 20 à 39 ans	Total : de 40 à 59 ans	Total : 60 ans et plus
La peur du virus				
Pour conserver mon emploi				
Pour pouvoir voyager				
Pour revenir à une vie normale				
Pour faire comme les autres				
J'ai reçu une invitation officielle				
Pour une autre raison				

**Indiquez ci-dessous le pays où le sondage a été effectué.**

**PAYS :**

(précisez lorsque c'est au Québec ou en France d'outre-mer)

**LA DAME DU MOYEN-ORIENT**

<https://www.laviergемarie.ladamedumoyen-orient.com>